

Contrat de performance énergétique de 18 lycées

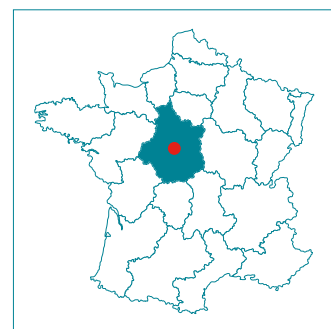
Région Centre, FRANCE

AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

En 2010, Eiffage a remporté le Contrat de performance énergétique (CPE) pour 18 lycées dans la région Centre. Le CPE est un outil juridico-financier, créé par l'État français, dédié à l'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments (en moyenne, les bâtiments représentent près de 40% de la consommation énergétique en France). Le contrat vise à financer et réaliser les travaux pour l'enveloppe des bâtiments (isolation, rénovations variées), les choix énergétiques (notamment production d'énergies renouvelables) et les différents équipements énergétiques intérieurs (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, réfrigération...). Il comprend aussi l'exploitation des bâtiments avec un objectif de performance énergétique garantie.

Le projet permettra de réduire les consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de 40 et 50% respectivement.

Financement : 31 M € de dette senior (1 banque commerciale) et 3,4 M € d'apport en fonds propres.



Infos-clés

Optimisation de la consommation énergétique de **18 lycées**

Investissement : **35 M €**

Client : **Conseil régional du Centre**

Signature du contrat de partenariat : **août 2010**

Mise à disposition : **2011-2012**

Durée du contrat : **15 ans**

EFFICENTRE

EIFFAGE
CONCESSIONS